

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

MAIRIE VILLAUDRIC
31620

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLAUDRIC

☎ 05 61 82 44 13

SÉANCE du lundi 29 septembre 2025

Date de convocation : 25/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq le 29 septembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de VILLAUDRIC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur PROVENDIER Philippe, Maire.

Présents : Aurore CAUJOLLE, Philippe CAUVIN, Marie-Pierre CRAUZZO, Didier GARRIGUES, Isabelle GUILLOT, Josselyne MANNEVILLE, Denis PARISE, Sylvain PINEAU, Liliane PLAS, Suzanne PONS, Gérard PRADEAU, Philippe PROVENDIER, Abdel RIAD, Jean-Luc SALVATGE (arrivé à 20h15).

Absents excusés : Christelle MARROT, Redouan OUALI, Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY

Christelle MARROT a donné procuration à Denis PARISE

Marie-Cécile OUNNAS-TROUVEROY a donné procuration à Isabelle GUILLOT

Redouan OUALI a donné procuration à Philippe PROVENDIER

Monsieur Denis PARISE a été élu secrétaire de séance.

Délibération 29-2025 - Délégations du Maire

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 18/03/2024, Monsieur le Maire informe qu'il a exercé le pouvoir de délégation qui lui a été confié dans différents domaines :

Champs de délégation	Objet	Montant
Acception d'indemnité de sinistre	Remboursement de frais relatifs au constat de la SCP Muscat – sinistre 2024572815 – route du ruisseau	320,00 €
	Remboursement du vidéoprojecteur - sinistre 2025534290	1 010.28 €
Aliénation de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros	Reprise de la photocopieuse du nouveau prestataire FAC SIMILE	300,00 €
Louage des choses	Signature nouveau bail commercial situé 1a rue du 22 août 1944 pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2031	300 € cc par mois 300 € de dépôt de garantie
Délivrance de concessions de cimetières	Renouvellement de concessions D84 - D 46 – B49 - B83 de 2m ² chacune pour une période de 30 ans	560 €
	Nouvelle concession A77 de 6 m ² et pour une période 50 ans	420 €

Marchés- accords-cadre	Signature de l'avenant n°2 au contrat de gestion et d'animation des services sociaux, récréatifs et d'éducation qui a pour conséquence une diminution de la participation de la collectivité pour le période du 01 janvier au 31 décembre 2024	2 939,09 euros
	Photocopieur mairie FAC SIMILE contrat de maintenance	0.0035 € HT copie N/B 0.035 € HT copie couleur
	LIXX bail Contrat et de location photocopieur	235 €/trimestre

Le conseil Municipal prendre acte.

Le Maire

Philippe PROVENDRIER

